

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de Champagne-Ardenne

Des études moins longues, des étudiants plus jeunes

En 1999, les 37 000 étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de Champagne-Ardenne représentaient 2,8% de la population régionale et 2% des étudiants de France.

Alors qu'en France 27% des étudiants sont inscrits dans des formations de 2^e cycle ou plus, ils ne sont que 20% dans la région. Par ailleurs, les étudiants en Champagne-Ardenne sont en moyenne plus jeunes d'un an que les étudiants en France. Si jusqu'à 23 ans, les filles sont largement majoritaires parmi les étudiants, elles le sont moins après. Dans la région, les étudiants étrangers représentent 8,4% des étudiants inscrits dans le supérieur. En proportion plus nombreux dans les formations longues, ils sont en moyenne plus âgés et plus diplômés que les étudiants de nationalité française. L'aire urbaine de Reims concentre 70% des étudiants inscrits dans la région. Avec neuf étudiants pour cent habitants, elle fait partie des dix aires urbaines les plus estudiantines de France. Quant à l'aire urbaine de Troyes, avec trois étudiants pour cent habitants, elle se classe 54^e sur les 354 aires urbaines de France.

Au dernier recensement général de la population de 1999, 37 000 étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de Champagne-Ardenne. Cet effectif représente seulement 2% des deux millions d'étudiants recensés en France à cette même date (voir définition) et place la Champagne-Ardenne parmi les plus petites régions étudiantes devant la Franche-Comté, le Limousin et la Corse. Les étudiants inscrits dans un établissement champardennais représentent 2,8% de la population régionale, contre 3,5% en France. Selon ce critère, la Champagne-Ardenne se situe au 15^e rang, après le Limousin (10^e avec 3%) mais devant la Bourgogne (18^e) et la Picardie (21^e). Des facteurs aussi différents que la situation géographique, la démographie et la part des bacheliers dans une génération expliquent en partie ces positions respectives.

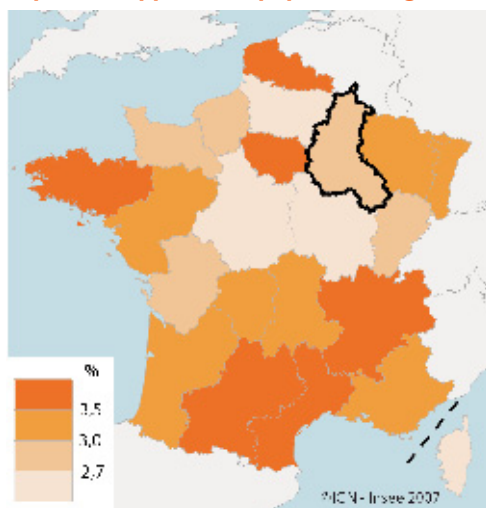
Qui est étudiant ?

Dans cette étude, est considéré comme étudiant toute personne ayant déclaré être inscrite dans un établissement d'enseignement pour l'année scolaire 1998-1999 et avoir atteint un niveau d'études supérieures lors du recensement de la population du 8 mars 1999.

Selon les chiffres issus de sources administratives et extraits de l'atlas de l'enseignement supérieur édité par le ministère de l'Éducation nationale, 38 036 personnes étaient inscrites dans l'enseignement supérieur de l'Académie de Reims à la rentrée 1998-1999. Trois raisons principales expliquent l'écart d'environ mille étudiants entre les sources recensement et celles du ministère de l'Éducation nationale :

- dans l'approche par les sources administratives, certains étudiants sont comptés deux fois car inscrits une même année dans deux établissements d'enseignement supérieur (université et classes préparatoires par exemple), ce qui ne se produit pas au recensement ;
- le recensement étant déclaratif, certains étudiants peuvent déclarer en mars 1999 ne pas être inscrits car ils ont effectivement abandonné leurs études, alors qu'ils ont payé un droit d'inscription lors de la rentrée universitaire ;
- lors du recensement, les étudiants, très mobiles au plan résidentiel, sont plus difficiles à atteindre dans un logement loué pour leurs études que le reste de la population. Certains ont pu être oubliés. Le lieu d'étude est compris ici comme la commune d'implantation de l'établissement d'enseignement.

Nombre d'étudiants inscrits dans le supérieur rapporté à la population régionale

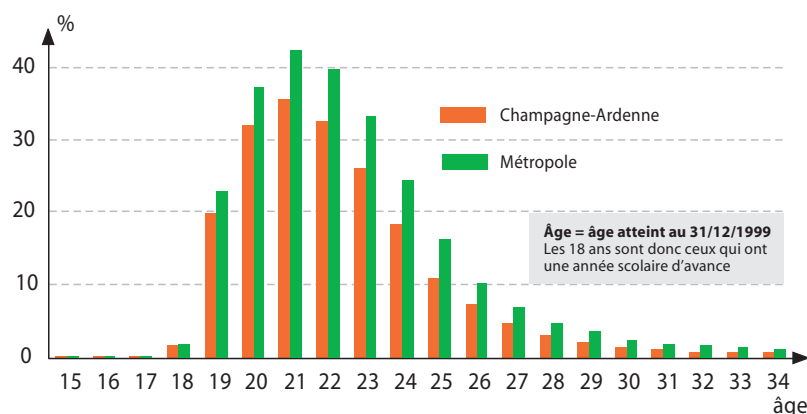


Source : Insee, Recensement de la population 1999

Des étudiants plus jeunes, plus souvent inscrits dans le premier cycle

Pour chaque âge entre 18 et 29 ans, le nombre d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur rapporté à la population (taux d'inscription dans le supérieur) est plus faible en Champagne-Ardenne qu'au niveau national. La part des personnes de 21 ans étudiantes atteint 42% dans l'ensemble du pays, mais 36% en Champagne-Ardenne. Ce résultat est la conséquence directe pour une génération donnée d'une moindre proportion de titulaires d'un

Nombre d'étudiants inscrits dans le supérieur rapporté à la population



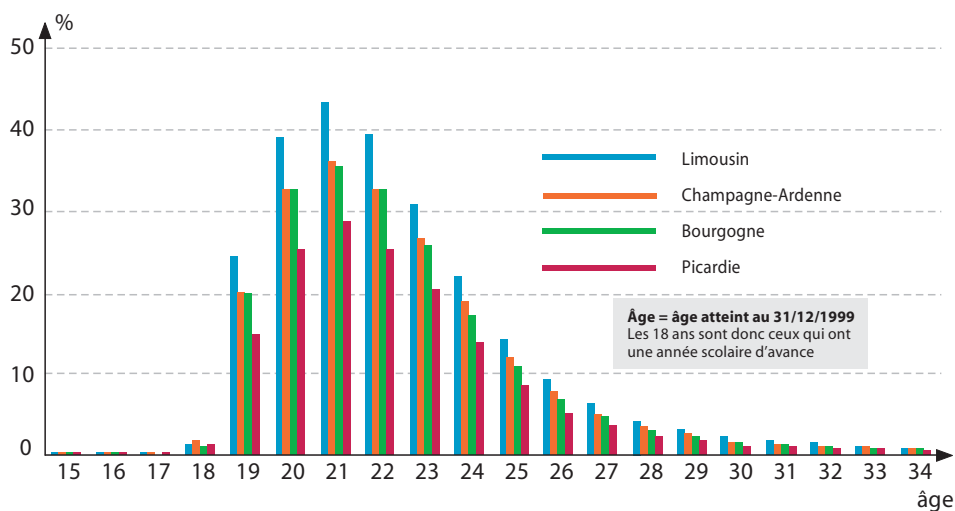
Source : Insee, recensement de la population 1999

baccalauréat en Champagne- Ardenne, et en particulier d'un baccalauréat général.

Par département, il existe une grande disparité des taux d'inscription dans le supérieur. Dans la Marne, à chaque âge, le taux d'inscription est nettement supérieur à celui des trois autres départements. Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de la Marne et âgés de 21 ans représentent 50% de la population du département du même âge. Dans les Ardennes cette proportion n'est plus que de 20%. La Haute-Marne affiche avec 13% un taux d'inscription des 21 ans particulièrement bas. L'offre de formation supérieure explique l'essentiel de ces écarts. Cette offre est particulièrement limitée en Haute-Marne, même si cette situation n'a rien d'atypique pour un département de moins de deux cent mille habitants.

En Bourgogne, les taux d'inscription par âge dans l'enseignement supérieur sont très proches de ceux de la Champagne-Ardenne. Pour ces deux régions, le taux d'inscription des jeunes de 20 à 23 ans s'établit à 32%. La Picardie est très en deçà, avec seulement 25%. En revanche, le Limousin connaît un taux d'inscription supérieur proche de celui de la France. Le caractère fortement rural de cette région et l'offre très concentrée d'enseignement supérieur sur la ville de Limoges ne paraît pas être un frein à la poursuite d'études dans le supérieur. D'autres facteurs influent plus sûrement sur le taux de poursuite.

Nombre d'étudiants inscrits dans le supérieur rapporté à la population



Source : Insee, recensement de la population 1999

Parmi les jeunes inscrits dans le supérieur en Champagne-Ardenne, 60% le sont dans le premier cycle. Cette proportion est la plus élevée de toutes les régions françaises. La part des étudiants qui préparent un second cycle atteint 20%. En conséquence, seulement 20% des étudiants inscrits dans la région sont diplômés du deuxième cycle ou plus, contre 27% en France. La Champagne-Ardenne et la Picardie sont les régions où cette part est la plus faible des régions françaises. En 1999, l'offre de formation longue y était plus limitée qu'ailleurs et les étudiants souvent contraints de poursuivre leurs études dans d'autres régions pour se spécialiser. Ces constats traduisent aussi un moindre engouement des

Champardennais pour les études longues, caractéristique des populations socialement plus défavorisées.

En moyenne, un étudiant champardennais est âgé de 22 ans, soit un an de moins qu'un étudiant en France.

Les femmes sont majoritaires parmi les étudiants. Si celles-ci représentent 51% de la population régionale et 49% de celle âgée de 15 à 34 ans, elles sont 53,7% parmi les étudiants. Ce constat n'est pas propre à la Champagne-Ardenne. En France, la population étudiante est même encore davantage féminisée (54,8%).

La surreprésentation des femmes est plus importante entre 19 et 23 ans. Passé cet âge, l'écart se réduit nettement.

Huit étudiants sur cent sont de nationalité étrangère

En 1999, la région accueille 3 090 étudiants qui se sont déclarés de nationalité étrangère au recensement, soit 8,4% de la population étudiante inscrite dans un établissement d'enseignement supérieur champardennais. Leur part en France s'élève à 10%. La Picardie et la Bourgogne connaissent une situation proche de la Champagne-Ardenne (7,9% des étudiants). Le Limousin se place loin derrière avec 5,9%.

Un tiers des étudiants étrangers inscrits dans un établissement de la région sont originaires du Maghreb, 27% sont des ressortissants de l'Union européenne (à 15 en 1999) et 14% viennent des pays d'Asie (autres qu'ex-Urss d'Asie). À l'exception de quelques nationalités d'Afrique et d'Asie (Cambodge, Laos et Vietnam), les femmes sont aussi majoritaires.

Les étudiants étrangers sont plus diplômés que les autres. Parmi eux, seulement 37% n'ont que le baccalauréat ou un équivalent et 26% sont titulaires d'un diplôme du deuxième cycle ou plus. L'âge moyen des étudiants étrangers est en conséquence plus élevé. Les étudiants âgés de 30 ans ou plus sont deux fois plus nombreux parmi les étudiants étrangers (13%) que parmi l'ensemble des étudiants. Cette situation est liée à une surreprésentation des étrangers dans les formations longues du domaine de la santé (médecine, pharmacie, odontologie) et des écoles doctorales.

70% des étudiants de la région sont inscrits dans un établissement du supérieur de l'aire urbaine de Reims

L'aire urbaine de Reims est de très loin la première aire urbaine de la région en termes d'étudiants inscrits. Ses différents sites, en accueillant 26 000 étudiants, rassemblent 92% des étudiants marnais et 70% des étudiants champardennais. Elle se situe 21^e sur les 354 aires urbaines de France pour le nombre d'étudiants inscrits en 1999. Avec 9 étudiants pour 100 habitants, elle fait partie des dix aires urbaines (8^e) les plus estudiantines de France. Celles de Besançon, Dijon, et Amiens se placent respectivement à la 7^e, 9^e, et 10^e place. Avec 6,8 étudiants pour 100 habitants, celle de Limoges se situe en 19^e position.

L'aire urbaine de Troyes accueille 5 150 étudiants et constitue la seconde de Champagne-Ardenne pour le nombre d'étudiants inscrits. Elle se situe au même niveau que celles de Dunkerque, Annecy, ou Vannes. Les étudiants représentent 3% de la population de l'aire urbaine. L'aire urbaine de Troyes se situe 45^e sur les 354 aires urbaines de France pour le nombre d'étudiants inscrits en 1999 et 52^e pour le nombre d'étudiants rapporté à la population. Cette densité conforme à la taille de l'aire urbaine qui accueille 172 400 habitants en 1999, est néanmoins plus réduite que celle de l'aire urbaine de la Rochelle (4,3%), de niveau de peuplement similaire. Cependant, l'offre de formation d'enseignement supérieur sur Troyes a beaucoup évolué depuis 1999.

Les autres aires urbaines de Champagne-Ardenne qui comptent au moins cinquante étudiants - Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne et Chaumont - n'accueillent à elle trois que 3 700 jeunes dans leurs différents sites d'enseignement, soit 10% des étudiants de la région. ■

Aire urbaine :

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes, rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine), dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

L'aire urbaine de Reims, définie à l'aide des données bi-localisées du recensement de 1999, est constituée de 175 communes et compte 292 000 habitants en 1999. Elle s'étend sur les départements de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes.